

# 2C CONSEIL

Société par actions simplifiée  
Capital social : 10.000 euros  
Siège social : 2 Allée Bienvenue  
93160 Noisy-le-Grand  
RCS Bobigny 902 878 198

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le 30 septembre à dix-sept heures,

Au siège social, à Noisy le Grand, 2 Allée Bienvenue,

Les associés de la société "2C CONSEIL" Société par action simplifiée au Capital de Dix Mille Euros (10.000,00) divisé en Deux Mille actions (2 000), se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Etaient présents :

**Madame Stéphanie CENTAZZO,**  
propriétaire de Mille vingt actions

1 500 actions

**Monsieur Romain CENTAZZO,**  
propriétaire de Neuf cent quatre-vingts

500 actions

Total des actions présentes :

2 000 actions

sur les DEUX mille actions, composant le capital social

Madame Stéphanie CENTAZZO préside la séance en qualité de présidente associée.

En conséquence, l'Assemblée réunissant plus du quorum du capital social, fixé par les statuts, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente met à la disposition des actionnaires :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des projets de résolutions.

La Présidente fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R.225-66 et suivants du code de commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 dudit code ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des associés. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

RC

SC

La Présidente rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur CENTAZZO Romain de ses fonctions de directeur général
- Constatation de la modification de la direction
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités

Puis elle donne lecture du rapport de gestion de la Présidente. Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

#### **Démission de Monsieur CENTAZZO Romain de ses fonctions de directeur général**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur CENTAZZO Romain, né le 18 novembre 1981 à Fontenay-sous-Bois (94), demeurant au 51 avenue de la Gare, 77340 Pontault-Combault, de ses fonctions de directeur général de la société SAS 2C CONSEIL, à compter de ce jour.

L'Assemblée lui donne quitus pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Maintien de la Présidence

A la suite de cette démission, l'Assemblée constate que la direction de la société sera désormais assurée par :

Madame GANSO NKONDA Stéphanie épouse CENTAZZO, née le 25 décembre 1989 à Yaoundé (Cameroun), demeurant au 51 avenue de la Gare, 77340 Pontault-Combault, qui exercera seule la direction de la société au travers de son mandat de Présidente pour une durée illimitée conformément aux statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour parvenir à l'accomplissement de toutes les formalités de dépôt ou de publication.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-huit heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le président et les associés.

**Madame Stéphanie CENTAZZO**  
Présidente associée



**Monsieur Romain CENTAZZO**  
Associé



RC

SC